

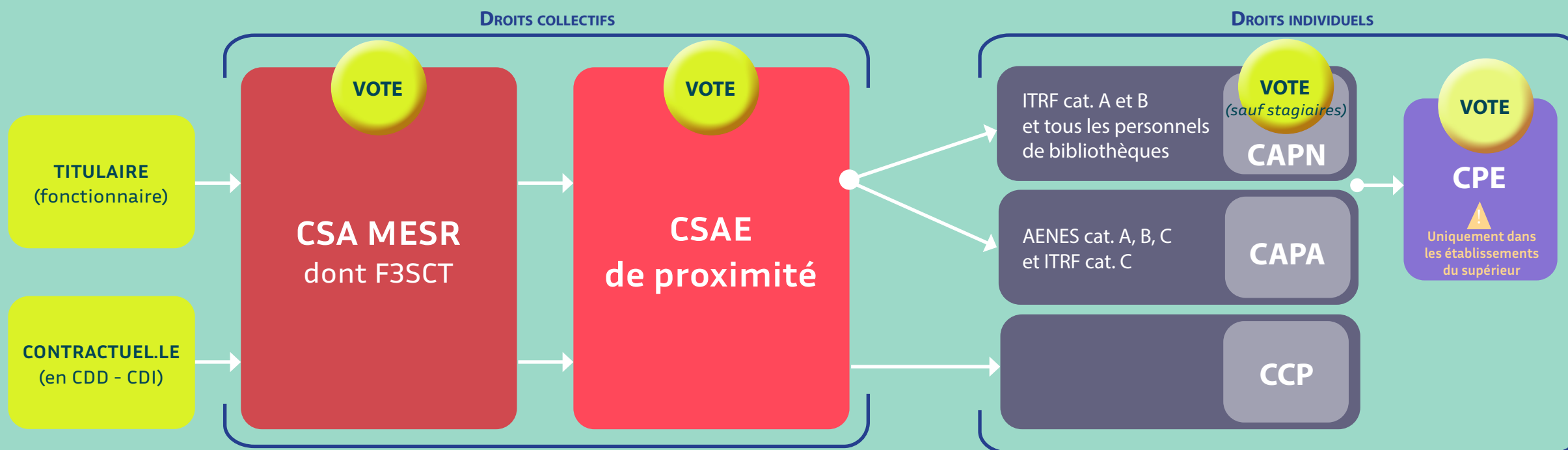
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

QUI VOTE POUR QUOI ?

Votez pour défendre vos droits collectifs et préserver vos droits individuels



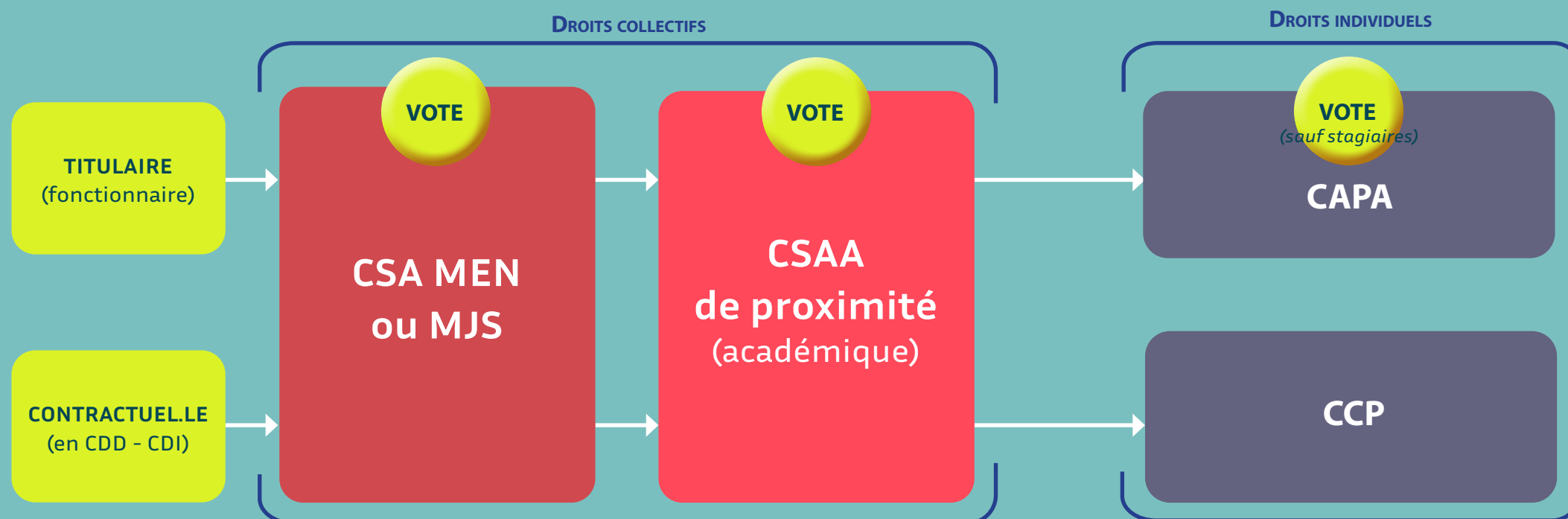
MESR + BIBLIOTHÈQUES



Instance unique de dialogue social, consultée pour toute décision touchant aux conditions de travail, à l'organisation et à la gestion des ressources humaines.

Instances consultées pour toute décision individuelle relative à la carrière ou à la situation individuelle des agent.e.s : mutations, affectations, titularisations, avancement, temps de travail, congès, etc..

MEN + MJS



MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
MEN : Ministère de l'Éducation nationale
MJS : Ministère de la Jeunesse et des sports
CSA : Comité social d'administration
CSAE : Comité social d'administration d'établissement
CSAA : Comité social d'administration académique
CAPN : Commission administrative paritaire nationale
CAPA : Commission administrative paritaire académique
CCP : Commission consultative paritaire des contractuels
CPE : Commission paritaire d'établissement